

en œuvre pour tenir les prix aux niveaux les plus bas. Nous ne voulons pas les voir harcelés par toutes sortes d'enquêtes inutiles, qu'elles soient menées par des comités parlementaires ou par tout autre organisme.

D'autre part, si grâce à des renseignements suffisants le directeur des enquêtes sur les coalitions est persuadé qu'il y a eu violation de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, il mènera immédiatement une enquête, comme l'exige la loi. De toute façon, le ministère de la Consommation et des Corporations va redoubler de vigilance et réunir des renseignements complets au sujet de l'industrie, de sorte que si des tendances néfastes se propageaient, il les remarquerait rapidement et proposerait les mesures correctives nécessaires pour sauvegarder l'intérêt public.

**M. Horner:** Monsieur l'Orateur, avant de s'asseoir, le ministre nous dirait-il le nom de l'auteur du discours qu'il vient de prononcer?

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, l'un des grands échecs de ce gouvernement qui se veut le défenseur de la société juste et qui ne détient le pouvoir aujourd'hui qu'à titre temporaire, a été qu'il a négligé de s'attaquer au problème de la hausse du coût de la vie. C'est en 1967 et en 1968 qu'ont été ressenties pour la première fois et avec de plus en plus d'intensité l'inflation et ses répercussions permanentes sur le consommateur canadien. Si je puis fournir quelques chiffres au moment d'entreprendre mes brèves observations de cet après-midi, je démontrerais que le gouvernement actuel a complètement failli dans ses efforts pour régler ce problème.

De 1968 à 1971, la hausse moyenne du coût de la vie a été de 3.9 p. 100 par année. Tout récemment, soit au cours de l'année financière 1971-1972, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4.6 p. 100. Seulement à titre de comparaison, je signalerai au député que, de 1960 à 1963, l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 1.3 p. 100...

**M. Olson:** L'année 1963 a été la plus désastreuse de toute l'histoire du Canada.

**L'hon. M. Dinsdale:** ... pourcentage possible sous une administration saine et stable. J'ai entendu le ministre de l'Agriculture (M. Olson) parler de cette période comme étant la plus désastreuse de l'histoire du Canada pour les cultivateurs.

**M. Horner:** Donnez-lui les chiffres nets pour 1970.

**L'hon. M. Dinsdale:** D'après moi, les chiffres se passent de commentaires et les cultivateurs répondront à cette question de façon sans équivoque quand ils auront l'occasion d'aller aux urnes dans un avenir pas trop lointain. Le ministre de l'Agriculture parlait à l'époque du sein d'un autre parti...

**L'hon. M. Olson:** Et il parlera aussi tout à l'heure.

**L'hon. M. Dinsdale:** ... et il était sensiblement du même avis que nous maintenant. Le gouvernement, j'en conviens, a essayé de régler ce problème et il poursuit ses efforts. Il a institué au début du régime actuel un nouveau ministère de la Consommation. Il a créé en 1969 la Commission des prix et des revenus. Mais il nous faut constater que ces deux organismes ont échoué lamentablement à l'égard du problème fondamental qui fait l'objet du débat cet après-midi, savoir la hausse en spirale du coût de la vie, tout particulièrement en ce qui concerne des éléments essentiels comme la nourriture et le logement.

[L'hon. M. Mahoney.]

Cet après-midi, nous nous occupons tout spécialement de la hausse du prix des denrées alimentaires. Disons en passant que le coût du logement va augmenter considérablement car on indique que d'ici quelques semaines le taux hypothécaire atteindra le chiffre sans précédent de 10 p. 100. Il est paradoxal qu'alors que le coût de la vie est en hausse sous le régime actuel, les frais de gouvernement subissent une énorme hausse proportionnelle. Autre paradoxe: alors que les frais de gouvernement s'accroissaient par suite de la création de nouveaux ministères, de nouvelles commissions, etc., son efficacité diminuait proportionnellement. Le gouvernement a adopté des attitudes contradictoires en ce qui concerne ce problème.

• (1710)

Je parlerai brièvement du rôle que la Commission des prix et des revenus a joué dans cette affaire, mais je voudrais d'abord signaler ce que le premier ministre à la Chambre, notre premier ministre (M. Trudeau), a dit d'une voix mal assurée au cours des quatre dernières années marquées par une hausse du coût de la vie. En 1969, il a dit ceci:

Le gouvernement a admirablement lutté contre l'inflation.

Le 11 novembre 1971, parlant de l'inflation à Londres, il a dit:

... nous ne l'avons pas jugulée contrairement à ce que nous avons dit.

Le 9 janvier 1972, le premier ministre disait:

Je crois que nous sommes attaqués sérieusement au problème de l'inflation... presque avec trop de détermination.

En décembre 1969, voici ce qu'il disait:

L'inflation pourrait détruire la classe moyenne au Canada, que je considère sous bien des aspects comme le fondement de la stabilité de notre société.

L'élément responsable de tout cela n'est pas nécessairement relié à l'augmentation des bénéfices des magasins à succursales, ni à la hausse des salaires du secteur de la main-d'œuvre, bien que la Commission des prix et des revenus en ait fait le bouc émissaire des années durant. Le responsable n'est pas nécessairement l'intermédiaire dans la production des vivres, bien qu'un examen rigoureux de ce côté puisse nous être utile de même que dans le processus complexe de production à l'heure actuelle. L'élément en cause, ce n'est pas l'agriculteur, bien qu'il soit souvent blâmé pour la hausse des produits alimentaires. Sous l'administration actuelle, les agriculteurs ont reçu moins pour chaque dollar affecté à l'alimentation. Les agriculteurs se sont trouvés dans la situation la moins avantageuse qui soit et ce sont eux qui ont obtenu le moins d'appui du gouvernement actuel. Au lieu de les aider à améliorer leur situation dans l'ensemble de la production des denrées alimentaires, le gouvernement de la société juste ne s'est nullement occupé d'eux. Je pourrais le prouver si j'en avais le temps cet après-midi.

L'élément le plus vulnérable est la commission chargée par le gouvernement d'examiner la question, la Commission des prix et des revenus. Comme l'a signalé mon collègue qui a tenté de présenter un amendement cet après-midi, cette commission était chargée d'examiner sans délai le problème de la hausse du coût de la vie engendrée par une inflation effrénée. Elle était chargée de présenter de temps à autre des rapports pour permettre aux députés et à la population de trouver qui était coupable. John Meyers signalait dernièrement, dans sa rubrique financière, que ce rapport existe, qu'il est sur les bureaux des ministres mais que le gouvernement de la société juste